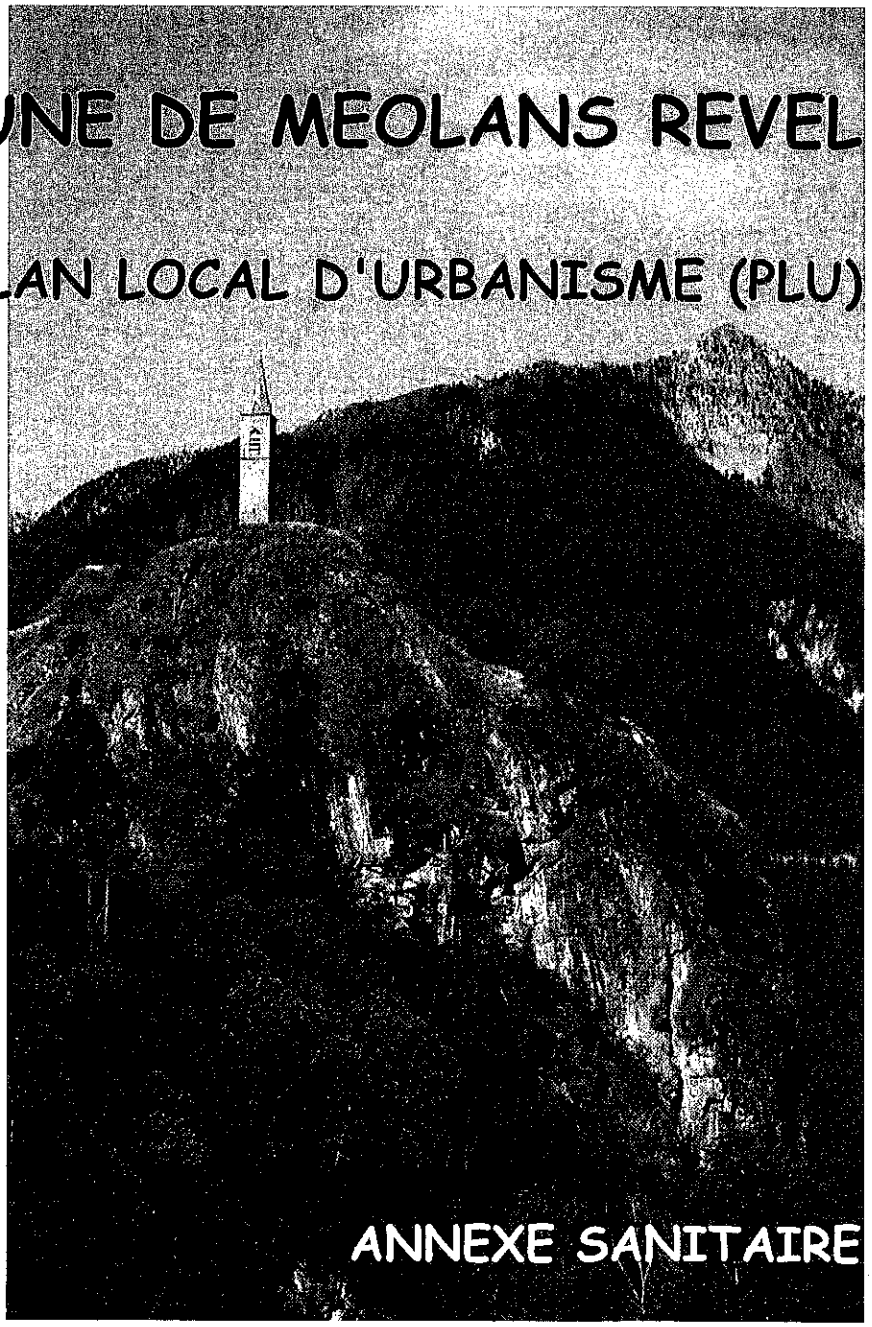
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
08 OCT. 2008
Reçu à la Sous-Préfecture
de BARCELONNETTE

COMMUNE DE MEOLANS REVEL

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



ANNEXE SANITAIRE

Version : septembre 2008

COMMUNE DE MEOLANS-REVEL

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXE SANITAIRE

NOTE EXPLICATIVE

La présente annexe reprend celle déjà présente au dossier de POS antérieur, mise à jour et complétée par les éléments nouveaux réalisés depuis.

Eau potable.

L'annexe du POS est reproduite ci-après. Elle décrit le détail des sources et du réseau. Toutefois il a été procédé à une nouvelle évaluation globale de la ressource et de sa compatibilité avec les besoins.

Les derniers chiffres globaux datent de 2004.

- ✓ La ressource globale est estimée à : 400 m^3/jour (146 000 m^3/an)
- ✓ Le volume distribué moyen est de : 130 m^3/jour
- ✓ Le volume distribué maximum est de : 350 m^3/jour

Les volumes consommés sont en baisse régulière de 2000 à 2004, passant de 74 875 m3 à 54 132 m3, ce malgré une augmentation de la population sur la même période.

La consommation d'eau par habitant était estimée en moyenne nationale à 137 l/jour par le centre d'information sur l'eau (CI-eau) en 2000. Le phénomène de baisse de la consommation est également observé sur le plan national puisque le chiffre de 137 l de l'année 2000 était de 161 l en 1991.

On sait que la consommation des ménages n'est pas l'addition des consommations individuelles. L'eau utilisée pour certaines tâches (nettoyage, etc...) reste la même quel que soit le nombre de personnes au foyer.

Un chiffre de 50 m3 par habitant, par an, tient compte de cette pondération.

La ressource théorique permettrait donc de desservir une population de 146 000 / 50 = 2 920 habitants.

Ce calcul doit être notablement nuancé.

Le rendement du réseau n'est pas de 100 %. Il n'est pas connu avec précision mais compte tenu des chiffres des gestionnaires de réseaux voisins, il sera difficilement supérieur à 60 %. (1)

Les besoins agricoles sont à prendre en compte, hors arrosage.

Le cheptel de la commune était en 2000 de 3000 ovins dont la consommation est évaluée à 4 à 6 litres par jour, soit environ 3300 m3 / an (période où les animaux sont à la bergerie).

Le calcul rectifié est donc le suivant :

- ✓ Production théorique : 146 000 m3/an
- ✓ Production réelle avec rendement de 60 % : 87 600 m3
- ✓ Consommations agricoles : 3 300 m3

Reste : 84 300 m3

Soit pour une consommation de 50 m3/an/habitant, une ressource disponible pour 1700 habitants.

Il n'y a donc aucun problème de ressource pour la population permanente.

En revanche, la ressource peut être juste pour la population touristique estivale. Le PLU ne prévoit aucune augmentation de la surface des campings. Ceux-ci représentant l'essentiel de la surpopulation estivale, leur développement n'est pas souhaitable vis à vis des ressources en eau disponibles.

(1) : le rendement de 13 % cité dans l'avis récapitulatif préfectoral du 13 décembre 2006 ne correspond pas aux chiffres communiqués par la CGE, gestionnaire du réseau que nous avons repris ci-dessus.

Les servitudes relatives aux périmètres de protection des sources ont été ajoutées :

- ✓ Captage de Chaude-Oreille,
- ✓ Captage du Moulin,
- ✓ Captage du col de la Pierre,
- ✓ Captage de Chaussent,
- ✓ Captage de Clotaras appartenant à la commune des Thuiles.

Réseau d'assainissement.

Le schéma d'assainissement est en cours d'élaboration, au niveau de l'intercommunalité.

Les évolutions depuis l'ancien POS sont les suivantes :
Raccordement du hameau des Méans à l'assainissement collectif ;
Création d'une nouvelle station d'épuration en aval de la Fresquière, collectant les quartiers de la Fresquière, les Méans, Les Trons, Méolans chef-lieu (ancienne station supprimée).

La commune de Méolans-Revel a été pionnière de la vallée et une des premières à se doter de dispositifs d'assainissement collectif. Etant la première, les stations d'épuration souvent anciennes doivent aujourd'hui être améliorées ou remplacées.

Ce travail est en cours, avec notamment la nouvelle station principale qui traite les effluents de La Fresquière et des quartiers environnants ainsi que Méolans village, supprimant ainsi une des stations vétustes existantes.

Tous les campings disposent de stations d'épuration autonomes constituant l'essentiel de la surpopulation estivale, ils n'engendrent pas de surcharge des stations des villages.

Pour les zones non desservies par l'assainissement collectif, les systèmes d'assainissement individuel préconisés à la suite de l'étude d'aptitude des sols ne sont pas utilisables en l'état actuel du schéma d'assainissement.

A la suite d'une réunion avec la DDASS, le 11 mai 2007, il a été relevé les conclusions suivantes :

- ✓ La nouvelle station de La Fresquière vient d'être mise en route. Elle regroupe La Fresquière, Les Trons, Méolans et Les Méans.
- ✓ L'ancienne station de Méolans est supprimée.
- ✓ Station du Rioclar : les problèmes de fonctionnement sont en cours de résolution.
- ✓ Station de Saint-Barthélémy : le problème de cette station est l'apport d'eaux claires parasites. Des tests de fumée vont être réalisés à court terme par le bureau d'étude Burgeap.

Un certain nombre de hameaux ne disposent pas de l'assainissement collectif. Leur densité ne permet pas, dans la plupart des cas, de créer un assainissement autonome sur les parcelles construites elles-mêmes. Ces zones sont classées Un au PLU. Toute construction nouvelle ou tout changement d'affectation sont assujettis selon le règlement à la création d'un système d'assainissement autonome sur une parcelle proche. Il est vivement conseillé de réaliser les équipements sous forme semi-collective : fosses individuelles avec épandage commun.
En ce qui concerne les zones Un, le règlement précise que l'épandage peut être réalisé soit de façon collective sur une parcelle communale proche, soit de façon autonome sur une parcelle distincte de la construction, d'une surface minimum de 800 m^2.

ANNEXE SANITAIRE
Du POS (extraits)

RESEAU D'EAU POTABLE

RESEAU EXISTANT

La commune de MEOLANS-REVEL est composée de plusieurs hameaux et de plusieurs réseaux d'alimentation plus ou moins autonomes.

1. Chef lieu de MEOLANS - Hameaux du Martinet, des Besses - de Gaudeissard (Réseau "a")

1.1. Ressources

Le réseau du hameau du Martinet a été réalisé en 1952, il était alimenté à partir de la source du Ravin du Riou Bournin dont le débit atteignait 30 l/mn (soit: 40 m3/j).

En 1971, des travaux ont été entrepris pour trouver de nouvelles ressources au Martinet, refaire l'alimentation du chef-lieu et réaliser l'alimentation des hameaux des Besses et du Gaudeissard. C'est la **source du Moulin** qui a été exploitée. Cette source située en rive droite du Ravin du Riou Bournin, à 2 400 km du chef lieu débite en période d'étiage : 5 l/p (soit 430 m3/j) - Altitude : (1 640)

1.2. Systèmes élévatoires - Réservoirs

Depuis la source du Moulin, l'eau est acheminée au réservoir de "Gointroux" de 50 m3 (Altitude 1 257 m), pour une canalisation d'adduction qui assure de la distribution en route : PVC 0 75,8/90 mn. La différence d'altitude (383 m) a nécessité l'interposition de quatre brises-charges aux altitudes suivantes : 1 581 m - 1 471 m - 1 390 m - 1 303 m.

Le service en route dessert 15 branchements particuliers. La distribution du hameau du Villard prévu à l'origine n'a jamais été réalisée.
Depuis le réservoir de 50 m3 une canalisation P.V.C. de Ø 75,8/90 m, conduit l'eau vers un répartiteur, une des dérivations du partiteur achemine l'eau vers le réservoir du chef-lieu, de 50 m3 (Altitude : 1 100 m). Mentionnons que cette source est protégée par un périmètre de protection immédiat s'étendant à 30 m en amont des drains. De plus tout le secteur du Clot Sapey, en amont de la source est interdit à la pâture.

L'autre dérivation achemine l'eau vers le réseau ancien du Martinet qui comportait un réservoir de 50 m3 (cote 1 050). De ce réservoir une canalisation (63,2 m) dessert quelques maisons du Martinet.

1.3. Réseau de distribution

Réseau "a"

La distribution de Gaudeissard, en aval du réservoir de Gointroux est réalisée en Ø 63,2/75 mm (15 branchements).

Le réservoir du chef lieu (50 m3) alimente les habitations par l'intermédiaire d'une canalisation de Ø 92,4/110 mm (30 branchements).

Les hameaux du Martinet et du Verger comportent 30 branchements desservis par un réseau de distribution en Ø 63,2/75mm.

L'ensemble de ce réseau "a" dessert *170* habitants (en période estivale).

2. Hameaux de St BARTHELEMY - des PEYNIERS - des TARROUX. de PONT de BAUD, des CLARIONDS (Réseau "b").

2.1. Ressources

L'alimentation de ces hameaux a également été réalisée en 1971. La source captée est la source du Col de la Pierre à la cote (1 725) dans le vallon du même nom, elle débiterait 4 l/s (soit 345 m3/j).
Notons qu'un projet de renforcement est actuellement en cours qui consiste à alimenter le hameau des Clarionds à partir de la source des Clarionds (3 l/mn) située à proximité du hameau à l'altitude (1 480), cette source serait protégée par un périmètre de protection s'étendant à 30 m en aval des drains. Ce réseau autonome est nécessité par la vulnérabilité de la distribution actuelle au niveau du franchissement du ravin.

2.2. Systèmes élévatoires - Réservoirs

Depuis la source du "Col de la Pierre", une canalisation de 3 150 m de long en P.V.C. (diamètre 75,8/90 mn) achemine l'eau vers le réservoir de 50 m3 des Peyniers (Altitude : 1 460 m), puis une canalisation de Ø 63,2/75 mn (en aval de la dérivation vers les Clarionds) conduit l'eau vers le réservoir de 100 m3 du Pont de Baud (Altitude : 1 318 m).

2.3. Distribution

La distribution à partir du réservoir de 50 m3 (cote 1 418 m) réalisée en Ø 63,2/75 mm dessert les hameaux des Peyniers, des Tarroux et des Clarionds. Rappelons que pour ce dernier hameau, il est prévu de déconnecter du réseau de la Source du Col de la Pierre et de construire un réservoir de 100 m3.

Le deuxième réservoir de 100 m3 (cote 1 340 m) à Pont de Baud permet l'alimentation de ce hameau ainsi que St BARTHELEMY.

A court terme le hameau de Clarionds sera alimenté à partir de la Source des C1arionds (3 l/mn) et équipé d'un réservoir de 100 m3.

Hameau de RIOCLAR (Réseau "c")

2.4. Ressources

L'eau a été amenée au hameau dès 1957, mais le réseau a été renforcé en 1978. Les ressources proviennent de la source de Chaude-Oreille située à 2 300 m au nord-ouest du village, elle débite 288 m3/j (cote 1 660 m).

2.5. Réservoirs

Depuis la source de Chaude-Oreille l'eau est acheminée vers le réservoir de 300 m3 (cote 1 305 m) par une canalisation acier de 80 mm de diamètre. Ce réservoir alimente un réservoir de 100 m3 situé dans la zone résidentielle par l'intermédiaire d'une canalisation PVC de 0 92,4/110 mn (cote 1 287 m) et un autre réservoir 100 m3 près du confluent de la Vignasse (Altitude: 1 140 m).

Le réseau desservant la Fresquière dispose d'un réservoir de 100 m3

2.6. Distribution

Le réservoir de 300 m3 alimente la plupart des hameaux, la zone résidentielle du centre de vacances (soit 200 personnes) et les 25 maisons du lotissement, ainsi que le hameau de la Fresquière depuis 1978.

La zone résidentielle est alimentée en Ø 92,4/110 mm directement à partir du réservoir de 300 m3, le réservoir de 100 m3 étant situé trop bas a été affecté à la réserve incendie.

Le lotissement longeant le C.D. 27, est alimenté par le deuxième réservoir de 100 m3. Les deux campings (soit au total 400 personnes) sont également branchés sur ce réseau.

Ce réseau dessert actuellement 530 estivants résidents et 400 campeurs. Dans un proche avenir le camping municipal pourrait recevoir 500 personnes et le camping privé 400 personnes.

RESEAU EXISTANT

1. Le Chef-Lieu

Depuis 1971, le chef lieu dispose d'un réseau d'assainissement d'eaux usées en Ø 150 mm qui comporte deux réservoirs de chasse de 250 l.

2. Hameau de St-BARTHELEMY

En 1971, ont été posés 600 ml de canalisations Ø 200 mm et 500 ml de canalisations Ø 150 mm, ainsi que deux chasses automatiques de 250 Lits.

Ce réseau conduit les effluents vers une station d'épuration prévue pour 100 usagers et extensible à 200. Il s'agit d'un équipement saisonnier qui comprend un décanteur digesteur associé à un lit bactérien et à des aires à boues.

3. Hameaux de LA FRESQUIERE - des TRONCS

Le réseau a été réalisé en 1980, en Ø 200 et Ø 250 mm, compte tenu du pouvoir épurateur de l'UBAYE il n'a pas été prévu de station de traitement en première phase les eaux usées aboutissant directement à la rivière. La station d'épuration est en cours de construction (200 habitants).

4. Gîtes communaux - Village vacances de RIOCLAR

Le réseau a été réalisé en 1975 en Ø 200 mm. La station d'épuration est prévue pour 600 habitants; il s'agit d'un décanteur digesteur et aires boues.

5. Le Martinet

Le MARTINET est équipé d'un réseau sommaire d'assainissement qui est .dirigé vers une station anaérobie prévue pour 50 usagers.

6. Le camping privé

Ce camping auquel sont annexés neuf gîtes est habilité à recevoir 200 personnes, il est équipé d'une petite station d'épuration autonome. (boues activées).

SITUATION ACTUELLE

1. Ramassage

Les ordures ménagères déposées dans des containers acier sont ramassées dans le cadre du S.I.V.M. de BARCELONNETTE par une équipe d'employés dotés d'un camion spécial.

Le ramassage est assuré deux fois par semaine en hiver, et trois fois par semaine en été.

2. Traitement

Toujours dans le cadre du S.I.V.M., les ordures sont traitées à l'usine de BARCELONNETTE.

Bien qu'onéreux, ce procédé donne satisfaction.